SION, VENDREDI 1er SEPTEMBRE 1939 — PARAISSANT LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI — No 99. — 36me ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Régie des Annonces :
Publicitas Avenue de la Gare - Sion
Tél. 2.12.36 - Chèq. postaux II c 485
Succursales : Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
Correspondants à l'Etranger.
Annonces : La ligne millimètre : Canton 8 ct., Suisse 10 ct., Etranger 12 ct., RECLAMES : 20 ct.

Administration, Rédaction, Expédition, etc.
Imprimerie Gessler, Sion
Téléphone 2. 19. 05 • Compte de Chèq. postaux IIc 1748

ABONNEMENTS :
SUISSE 1 an Fr 8.— avec Bulletin officiel Fr. 12.50
6 mois „ 4.50 „ „ „ „ 6.50
3 mois „ 2.50 „ „ „ „ 3.50
ETRANGER : un an Fr. 16.—

Toujours au bord de l'abîme

(De notre correspondant attitré)

A peu de chose près et tout autant que ces jours passés, l'on peut redouter le déclanchement d'une guerre atroce que l'Union des anciens combattants de France déclarait, hier encore, dans un suprême désir de paix, pouvoir en espérer l'éloignement. Malgré tous les prétextes hypocrites employés pour camoufler le vérité historique, cette guerre, disent-ils, ne sera qu'un renouvellement de l'éternelle lutte de la liberté contre la tyrannie et l'esclavage!

Il est certain que la tension actuelle ne saurait continuer ainsi sans que tous les préparatifs militaires auxquels le monde assiste finissent forcément par une entrée rapide en campagne. En effet, depuis des semaines et des mois, le monde angoissé attend. Durant de nombreux échanges de messages dont dépend la guerre ou la paix, Hitler demeure intransigeant, tandis que Mussolini se tient ostensiblement, et cela jusqu'à la dernière minute, dans une réserve presque machiavélique. Hier encore, se montrant à la foule réunie sur la place de Venise à Rome, il répondit du balcon du palais en saluant à la romaine, puis, souriant, se retira sans avoir prononcé une parole.

Que signifie donc exactement ce mutisme étrange auquel on est peu habitué de sa part? Se rend-il compte que la France et l'Angleterre ne peuvent plus reculer d'un pas sans compromettre définitivement tout leur prestige. D'où par le fait que les positions sont en voie d'être prises, définitivement, sans plus pouvoir en modifier en rien les principes absolus. Ce qui n'empêche pas leurs chefs de gouvernement de se déclarer prêts à discuter d'un règlement pacifique si toutefois la conversation se déroule en dehors de toute pression militaire, dans un esprit d'accord avec la souveraineté d'autrui, sans aucune menace de force cherchant à imposer des solutions inacceptables. M. Mussolini, voire même le roi des Belges, et la reine de Hollande deviendraient-ils des médiateurs?

Reste encore à savoir si le dictateur allemand écoutera pour finir la voix de la raison, ainsi que celle de plus d'une influence qui s'exerce sur Berlin en faveur d'une solution pacifique, spécialement pour ce qui concerne Dantzig, en tout premier.

On voit, une fois de plus, combien le dénouement de toute la crise dépend de la volonté seule du chancelier du Reich à qui, en cas d'échec, incomberont les responsabilités d'une guerre marquant sans aucun doute la fin d'une vieille civilisation dont l'Europe latine, surtout, était jusqu'ici la fidèle gardienne. Aucun homme de cœur, dit M. Daladier dans sa dernière note à Adolf Hitler, ne saurait comprendre qu'une guerre puisse éclater sans qu'au moins une nouvelle tentative directe d'arrangement pacifique ait eu lieu entre l'Allemagne et la Pologne, sans pour cela faire échec à l'honneur allemand. Quant à la victoire, elle demeurera surtout à la dévastation et à la barbarie. Pour ce qui concerne l'Italie, si elle espère sortir de la crise actuelle en réalisant ses revendications, nous ne croyons pas nous tromper en déclarant qu'elle voit d'un fort mauvais œil l'accord conclu entre Berlin et Moscou et qui presque certainement contient des clauses secrètes, dont le partage de la Pologne entre les deux larrons signataires.

La réponse du chancelier aux dernières propositions britanniques constituait un événement historique que le monde entier attendait avec une vive anxiété, mais dans un calme général, impressionnant, en des heures réellement tragiques.

Toutefois on avait vite l'impression que des négociations seraient encore possibles en vue d'un règlement particulier pour Dantzig. Il n'en est d'ailleurs que temps. La vie internationale actuelle est devenue impossible et le monde entier finira par se soulever contre la conception totalitaire, contraire à tout développement normal des peuples qui entendent vivre libres et travailler pour le progrès de la civilisation. Parmi ces peuples, l'Italie doit collaborer pour la paix internationale. C'est pourquoi, dans une dernière lueur d'espérance, les regards se tournent vers Rome dont dépend beaucoup sans aucun doute, la décision, dans un sens ou dans l'autre, du chef du IIIme Reich.

C'est dans ces conditions si lourdes de conséquences que la Suisse, dans un calme et une réserve admirables, a décidé la mobilisation immédiate de la couverture frontière de son armée, ainsi que la nomination du général, cela afin de parer à toute surprise, mais nullement parce que les divergences actuelles ne pourraient déjà plus être tranchées d'une manière pacifique. Il s'agit là, pour le Conseil fédéral, de remplir toutes les obligations découlant d'une stricte neutralité. C'est ce que le Président de la Confédération a expliqué au peuple suisse dans un appel à lui adressé en des termes d'une admirable élévation de sentiments patriotiques: Pour sauvegarder la liberté qu'elle tient d'un grand passé historique, la Suisse est prête, comme elle le fut toujours, à endurer tous les sacrifices.

A l'heure où ces lignes paraissent, l'Allemagne confie tout son avenir au chancelier Hitler, lequel, il y a exactement 31 mois(le 30 janv. 1937), se présentait au Reichstag en proclamant qu'il « n'acceptait aucune assistance d'un Etat bolchevique, estimant que tout peuple qui accepte semblable assistance y trouvera sa perte... »

Veuille Dieu que ce ne soit pas l'Europe entière et, avec elle, notre vieille civilisation qui sombrent dans l'abîme ainsi creusé par celui qui voyait alors plus clair qu'aujourd'hui.

Alexandre Ghika.

Le général Guisan et le Valais

Le 3 août 1914, l'Assemblée fédérale, dans une séance de nuit, nommait le colonel Wille général de l'armée suisse, par 163 voix contre 63 données au colonel Sprecher von Bernegg.

Mercredi dernier, l'assemblée fédérale élisait général, le colonel Henri Guisan, par 204 voix contre 21 voix données par les députés socialistes, au brillant colonel neuchâtelois Borel.

En 1914, les deux candidats étaient germanophiles, bien qu'excellents Suisses; en 1939, les deux candidats sont des romands. Il y a une nuance; chacun l'aura remarquée. Sans y attacher beaucoup d'importance, car tout officier suisse met sa patrie au-dessus des sympathies qu'il pourrait avoir pour les pays voisins, en raison de sa culture et de sa formation intellectuelle, il faut cependant relever le fait qui correspond exactement à la mentalité du peuple. En effet, en 1914 toute la Suisse allemande souhaitait la victoire des impériaux et la Suisse française la victoire des alliés. Les temps ont changé. Aujourd'hui, le régime hitlérien est honni chez nos confédérés d'outre-Sarine, tandis que la France, pays de liberté, a gagné la sympathie générale. En 1914, le colonel Audéoud avait les qualités requises pour revêtir les fonctions surprêmes de l'armée suisse, mais jamais la Suisse allemande n'aurait accepté qu'un Romand soit élu général...

Ces considérations ne diminuent en rien les remarquables qualités du colonel Guisan, doyen des commandants de corps et sans contredit l'officier le plus désigné dans les circonstances actuelles.

Toute la Suisse a salué son élection avec allégresse et la terre romande a été fière du nouveau fleuron qui ornera sa couronne.

Quant aux Valaisans, ils furent unanimes à se réjouir de l'élection du général Guisan, qui est un ami sincère de notre canton, où il fait chaque année des séjours.

D'ailleurs, les anciens troupiers des années 1911 et 1912 se souviennent du temps où le général Guisan était capitaine à l'Etat-major général de la 3me Brigade, que commandait le colonel Ribordy.

Il participa, en 1912, au cours de Leytron et assista à la manœuvre qui se déroula sur les plateaux qui dominent Savièse. A plusieurs reprises, il inspecta des écoles de recrues dans notre ville et prit part aux assemblées de la Société des Officiers.

Le général Guisan n'a jamais appartenu au corps des instructeurs de l'armée, mais depuis vingt ans il s'est consacré aux études militaires. Il incarne le type de l'armée de milice. Simple, courtois, mais énergique, distingué de nature, sans affectation, doué d'une intelligence vive et ouverte, le général Guisan a la confiance du peuple suisse tout entier.

Le Colonel GUISAN
nommé général de l'Armée suisse

Le nouveau général de l'armée suisse appartient à une vieille famille vaudoise qui apparaît à Avenches en 1450, comme seigneur de Donatyre et qui, depuis cette date s'est sans cesse distinguée dans le domaine politique, comme dans le domaine scientifique et militaire.

Le plus illustre représentant de la famille Guisan est cependant l'aïeul du général Guisan, l'ingénieur Jean-Samuel Guisan qui, émigré en Guyane française à la fin du XVIIIme siècle, dessécha les marais, creusa les canaux et mit en valeur Cayenne, où il fut créé chevalier en 1792. Rentré dans le canton de Vaud, il siégea à l'assemblée représentative de 1798 et sous la république helvétique fonctionna comme ingénieur général des ponts et chaussées pour les cantons du Léman, de Fribourg et du Valais. Il fut également chef de brigade du corps du génie.

Bon sang ne saurait mentir. Le nouveau général, né à Mézières, en 1874, où son père exerçait la médecine, suivit, après de bonnes études classiques, les cours de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne. fit des études d'agronomie en France et en Allemagne et s'établit ensuite à Oron, où il exploita un domaine agricole. Incorporé en 1893 dans l'artillerie de campagne, sa carrière fut brillante et rapide. Il est capitaine en 1904 et en 1908 passe à l'état-major général. Après avoir été sous les ordres du colonel de Loys, il devient le chef d'état-major de la 3me br. commandée par le colonel Ribordy. Il prend ensuite le commandement du bat. 24, et en 1916 du régiment d'infanterie 9. Son brevet de colonel date de 1921 avec le commandement de la brigade d'infanterie 5. En 1926, il est divisionnaire et placé à la tête de la deuxième division. Connaissant à la perfection la langue allemande, il est vivement apprécié par les officiers bernois, pour son esprit de justice, son objectivité et ses qualités. Après la démission du colonel Grosselin, il devient commandant de la première division et en 1933 il remplace le colonel Sarrasin à la tête du premier corps d'armée.

Le général Guisan a présidé plusieurs sociétés militaires et patriotiques du canton de Vaud.

Les généraux suisses

D'après M. Charles Gos, l'éminent écrivain militaire genevois, le général Guisan ne serait pas le quatrième commandant en chef de l'armé suisse, mais bien le douzième, et le troisième général d'origine vaudoise. Les voici dans l'ordre des dates:

Le général Ulrich de Hohensax (1512-1513).
Le général d'Erlach-Castelen (1633 et 1636).
Le général de Muralt (1792),
Le général Charles-Louis d'Erlach (1790),
Le général de Wattewille (1805-1809 et 1813)
Le général de Bachmann (1815);
Le général Guiger de Prangins (1830-31 et 1838),
Le général de Donatz (1845).
Le général Dufour (1847-1848-1856-57),
Le général Herzog (1870-71),
Le général Wille (1914-18).

L'organisation de l'état-major de l'armée

Le premier travail du général sera d'organiser son état-major. Il est vraisemblable qu'il conservera au poste de chef de l'état-major général le colonel Labhardt, qui a rempli jusqu'ici ces fonctions. Le commandement du 1er corps d'armée sera certainement attribué au colonel Borel, jusqu'ici commandant de la IIme division.

L'accueil de la Suisse allemande

Tous les journaux de la Suisse allemande font un accueil très cordial à la nomination du colonel Guisan au grade de général et ils lui démontrent une très grande confiance. « L'intégrité et l'indépendance du général Guisan sont garantes que, sous sa direction militaire, la neutralité suisse sera défendue avec force et décision », dit la « Nouvelle Gazette de Zurich ». Tous les Suisses, sans exception, auront la même pensée que ce journal en ce qui concerne notre nouveau général.

Les Chambres fédérales se sont réunies
pour voter les pleins pouvoirs et nommer le général

Le Conseil national et le Conseil des Etats se sont réunis, mercredi, à 17 h., séparément d'abord, pour accorder au Conseil fédéral les pleins pouvoirs, mesure nécessitée par les circonstances actuelles, puis ensuite les deux Conseils ensemble en Chambres fédérales pour élire le général.

Toutes les tribunes sont pleines, et le corps diplomatique est représenté au complet.

Au Conseil national, M. Henri Vallotton préside. Il ouvre la séance en prononçant la courte allocution suivante:

« Au cours de ces dernières semaines, où les risques de guerre semblèrent augmenter sans cesse, le peuple suisse a suivi les événements dans un calme absolu, s'imposant pour règle de ne rien changer à sa vie quotidienne. Cependant, une prière ardente s'est élevée de tous les cœurs, demandant à Dieu d'empêcher une guerre qui conduirait des milliers d'innocents à la mort et l'Europe à la ruine. Nous persistons à espérer, car nous sommes convaincus que si, réellement, tous les chefs d'Etat sont animés de la volonté de paix qu'ils proclament, ils peuvent encore construire une paix durable et bienfaisante.

» Le Conseil fédéral a donné l'exemple du sang-froid et de la prudence. Il a pris à temps les mesures militaires ét économiques qui s'imposaient. De leur côté, les Chambres ont adopté, à la quasi-unanimité, toutes les lois nécessaires au renforcement de notre défense nationale. Le gouvernement et le parlement ont ainsi fait tout leur devoir.

» Messieurs les députés, je sais que les décisions que vous allez prendre s'inspireront uniquement de votre amour pour la Suisse, de votre volonté farouche de sauvegarder son indépendance et sa neutralité. C'est dans ces sentiments de confiance que j'ouvre cette session extraordinaire ».

Les pleins pouvoirs

Les rapporteurs de la commission sont MM. Nietlispach, député catholique d'Argovie et Crittin, député radical du Valais.

Dans leur séance, tous les groupes se sont prononcés en faveur du projet, M. Vallotton annonce donc qu'il n'y a pas lieu d'ouvrir la discussion. Mais M. Humbert-Droz, député communiste, demande la parole. Le porte-parole de Moscou reçoit la leçon qui s'impose, on ne lui accorde pas le droit de s'exprimer dans une séance aussi solennelle.

A la votation, les scrutateurs comptent 171 acceptants. Le projet est renvoyé aux Etats puis les députés procèdent au vote final qui recueille cette fois 181 voix.

***

Voici le texte officiel de l'arrêté fédéral sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité:

Art. 1er. — La Confédération suisse confirme sa ferme volonté de maintenir sa neutralité dans toutes circonstances et à l'égard de tous les Etats.

Le Conseil fédéral est autorisé à porter dans la forme qu'il jugera convenable, cette déclaration de neutralité à la connaissance des Etats intéressés.

Art. 2. — L'Assemblée fédérale prend acte de la mobilisation de troupes décrétée par le Conseil fédéral et l'approuve.

Art. 3. — L'Assemblée fédérale donne au Conseil fédéral pouvoir et mandat de prendre les mesures nécessaires pour maintenir la sécurité, l'indépendance et la neutralité de la Suisse, pour sauvegarder le crédit et les intérêts économiques du pays et pour assurer l'alimentation publique.

Art. 4. — Les crédits nécessaires sont ouverts au Conseil fédéral. Celui-ci est, en outre, autorisé à contracter des emprunts.

Art. 5. — Le Conseil fédéral présentera à l'Assemblée fédérale dans ses sessions de juin et de septembre un rapport sur les mesures qu'il aura prises en exécution du présent arrêté.

L'Assemblée fédérale décide si ces mesures doivent être maintenues en vigueur.

Art. 6. — Le présent arrêté est déclaré urgent et entre immédiatement en vigueur.

La nomination du général

A 18 h. 05, les deux Conseils réunis en assemblée fédérale sont présidés par M. Vallotton. 186 conseillers nationaux, sur 187, et 43 conseillers aux Etats sur 47 sont présents. Le président annonce qu'il a reçu une communication d'où il ressort que tous les groupes proposent la candidature du colonel commandant de corps Henri Guisan, au poste de général. Il est passé à la votation qui donne le résultat suivant: Bulletins rentrés, 229; bulletins blancs, 2; bulletins valables, 227; majorité absolue: 114.

Le colonel Guisan est nommé général par 204 voix; le colonel divisionnaire Borel, de Neuchâtel, obtient 21 voix.

Le président prie l'assemblée et le public de se lever pour l'introduction du général et pour la prestation du serment.

Dans un silence impressionnant le général Guisan s'avance d'un pas ferme, la casquette laurée dans une main gantée de brun, l'écharpe à la ceinture. Il se place devant la tribune présidentielle.

Le président de la Chambre prie le chancelier de la Confédération de lire la formule du serment qui a la teneur suivante:

« Je jure fidélité à la Confédération. Je jure de protéger et de défendre de toutes mes forces et au péril de ma vie, avec les troupes qui me sont confiées, l'honneur, l'indépendance et la neutralité de la patrie. Je jure de me conformer strictement aux instructions du Conseil fédéral sur le but visé par la levée de troupes ».

D'une voix haute et claire, et levant la main droite, le général dit: « Je le jure ».

La solennelle allocution du président des Chambres au général

La cérémonie de la prestation du serment accomplie, M. Vallotton s'adresse au général dans une magnifique allocution et lui dit:

« Mon général,

» Il y a 25 ans, le 31 juillet 1914, l'Assemblée fédérale nommait général le commandant de corps Ulrich Wille. Le général Wille fit brillamment son devoir et le pays lui garde toute sa reconnaissance. Aujourd'hui, 30 août 1939, c'est à vous que, sans hésitation, à une majorité considérable, l'Assemblée fédérale vient de confier le commandement suprême de l'armée. Nous savons que votre valeur, votre grande expérience militaire, votre esprit, de décision, votre fermeté, feront de vous un chef obéi, respecté, aimé. Nous savons aussi que votre haute courtoisie et votre modération sont un garant des bonnes relations entre les autorités civiles et militaires.

» **Dites à l'armée que l'Assemblée fédérale, que la nation, que les cantons ont une confiance absolue en elle.**

» **Du général au plus jeune de nos soldats, tous sont prêts à donner leur vie pour maintenir intactes notre indépendance, notre neutralité, nos libertés. Mais dites à l'armée qu'elle n'est point seule, que tous les Suisses. — les hommes et les femmes, les vieux et les jeunes, les vivants et les morts, — veillent avec elle à la frontière.**

» **Nous vous confions, mon général, la garde de cette patrie que nous aimons de toutes nos forces et que jamais, sous aucun prétexte, quelles que soient les circonstances. nous ne laisserons envahir par qui que ce soit.**

» Dieu bénisse votre grande tâche, mon général!

» Dieu garde notre pays et notre armée! »

M. Vallotton déclara ensuite la séance et la session closes.

Le général Guisan a été l'objet, à sa sortie du Palais fédéral, d'une manifestation enthousiaste. Plus de 10,000 personnes se trouvaient sur la place pour l'acclamer.

Cette manifestation prouve bien que le commandant en chef de l'armée helvétique a la complète confiance de tout le peuple suisse.

Les Valaisans à l'Assemblée fédérale

Tous les députés valaisans assistèrent à l'assemblée fédérale. M. le conseiller national Escher, mobilisé, était en tenue de major et M. le conseiller national Petrig, en capitaine d'infanterie.

Le rapport sur les pleins pouvoirs fut présenté par M. Camille Crittin.

L'organisation militaire et le général

« L'Assemblée fédérale nomme le général dès qu'une levée de troupes importante est ordonnée ou prévue.

» Le général exerce le commandement suprême de l'armée. Le Conseil fédéral l'instruit du but de la mise sur pied.

» Le Conseil fédéral nomme le chef d'état-major général, après avoir entendu le général.

» Le général momentanément empêché d'exercer son commandement est remplacé par le plus ancien commandant de corps d'armée, et, si celui-ci n'était pas sur place, par le chef d'état-major général.

» Le général ordonne toutes les mesures militaires qu'il estime conformes et utiles au but à atteindre. Il dispose à son gré de toutes les forces du pays en hommes et en matériel.

» Le général arrête l'ordre de bataille de l'armée.

» Il est autorisé à retirer ou à confier remporairement un commandement à un officier».

La Suisse sur la défensive

La mobilisation de guerre est décrétée

☛ Dans sa séance de ce matin, vendredi, le Conseil fédéral a ordonné la mobilisation générale de toutes les troupes. Le pays est placé sur le pied de guerre.

Le 1er jour de mobilisation est fixé à samedi 2 septembre.

☛ Le Conseil fédéral a ordonné à tous les représentants suisses à l'étranger de faire rapatrier les citoyens de notre pays.

L'Italie respectera la neutralité suisse

M. Tamaro, ministre d'Italie à Berne, s'est rendu jeudi après-midi chez M. Motta, chef du Département politique, pour lui déclarer, au nom du gouvernement d'Italie, que l'Italie respectera scrupuleusement en cas de guerre la neutralité et l'intégrité de la Confédération suisse.

M. Motta lui a répondu que la Confédération pratiquera une politique de neutralité stricte et rigoureuse.

Le ministre d'Italie a déclaré en même temps qu'en cas de guerre, les voies et ports de l'Italie resteraient ouverts aux marchandises destinées à la Suisse. L'Italie est prête à s'entendre au plus tôt avec la Suisse sur toutes les questions de détail quant à cette liberté de transit.

M. Motta a remercié M. Tamaro des communications faites au nom de son gouvernement.

Le siège de l'état-major général

Le général Guisan a décidé de fixer sa résidence à Berne mais que si la mobilisation devait se prolonger il ferait transporter l'état-major dans une autre ville.

L'organisation du haut commandement

Dans sa séance de jeudi matin, le Conseil fédéral, sur proposition du général, a procédé à un certain nombre de nominations et a attribué différents commandements.

Le colonel commandant de corps Jakob Labhardt, actuellement chef de la section de l'état-major général, est nommé chef de l'état-major général.

Le colonel divisionnaire Renzo Lardelli, actuellement chef de la 7me division est nommé à la tête du 1er corps d'armée.

Le colonel Hermann Fluckiger, commandant de la brigade frontière 3, est nommé colonel divisionnaire avec le commandement de la 7me division.

L'adjudant général

Le général Guisan a choisi le colonel divisionnaire Dolfus comme adjudant général.

Les nouvelles soldes militaires

Dès l'entrée en vigueur de l'état de service actif, les soldes aux militaires, fixées en son temps, par arrêté du Conseil fédéral pris en vertu des pleins-pouvoirs, sont dorénavant appliquées. En conséquence, une recrue reçoit une solde journalière de 1 franc, un soldat 2 francs, un appointé 2 fr. 10, un caporal 2 fr. 30, un sergent 2 fr. 80, un lieutenant 8 fr. 20, un premier-lieutenant 9 fr. 20, et un capitaine 11 francs.

Démobilisation de la D. A. P.

La mobilisation générale de la D.A.P. étant terminée et les mesures prises, il apparaît comme inutile de maintenir en service les effectifs complets, d'autant plus que le personnel de la défense aérienne passive a son domicile dans les agglomérations où il est appelé à effectuer son service, de sorte qu'il peut être mis sur pied à tout instant. Seuls les cadres et les hommes, notamment les groupes d'alarme seront maintenus en service.

La censure installée à l'Etat-major général

M. Gut, de Genève, a été chargé par l'état-major général du service de la censure des journaux. Il lui a été adjoint M. Jean Rubattel, rédacteur à la « Feuille d'Avis de Lausanne » et président de l'Association de la presse suisse. M. Rubattel, dans l'armée, a le grade de caporal et il s'occupera plus spécialement de la censure de la presse romande.

Une thésaurisation qui n'a pas de sens

En date du 29 août, la Banque nationale suisse a fait savoir qu'elle allait mettre de nouveau en circulation des coupures de cinq francs. Cette mesure s'explique par le fait que dans les périodes où existent des menaces de guerre, on constate toujours une augmentation extraordinaire des besoins en argent liquide. Cela est dû vraisemblablement aux achats, dont le volume augmente dans ces moments-là, aux réglements de comptes, etc., et au fait que chacun tient à se constituer une petite réserve d'argent liquide. C'est pour faire face à cette demande accrue que la Banque nationale s'est décidée à émettre des coupures de cinq francs, comme elle l'a fait en 1914 au début de la dernière guerre.

La Banque nationale a pris la mesure ci-dessus pour un autre motif encore: elle a constaté en effet une thésaurisation parfaitement incompréhensible de pièces de 5 fr. qui a commencé au moment où la situation politique s'aggravait et a augmenté encore depuis que l'on a annoncé l'émission des coupons de cinq francs.

Cette thésaurisation, qui paraît avoir pris des proportions assez considérables témoigne d'une ignorance complète de notre législation monétaire. La valeur réelle d'un écu de cinq francs est de 67,5 centimes; sa teneur en argent est de 12,57 grammes. Celui qui, craignant une dévaluation, croit pouvoir y parer en faisant provision d'écus doit se dire que pour que la valeur nominale d'un écu corresponde à sa valeur réelle, il faudrait que le franc suisse soit dévalué de plus des six septièmes, ce qui, on en conviendra, est parfaitement invraisemblable.

Les restrictions économiques

Réglementation de l'achat et de la vente de farine destinée à l'alimentation humaine

Le département fédéral de l'économie publique a pris une ordonnance, le 29 août 1939, réglant l'achat et la vente de farine destinée à l'alimentation humaine. Cette ordonnance entre en vigueur à minuit, dans la nuit du 30 au 31 août 1939. Aux termes de ses dispositions, les meuniers et marchands de farine en gros et mi-gros ne peuvent livrer de la farine destinée à l'alimentation humaine (farine blanche, farine mi-blanche, farine intégrale, semoule, etc) qu'à la clientèle régulière qu'ils ont servie jusqu'ici, et seulement pour couvrir les besoins normaux de celle-ci. Les marchands de farine en gros et mi-gros doivent acheter la farine auprès de leurs fournisseurs habituels. Les achats excédant les besoins normaux sont interdits. Les besoins normaux sont fixés, pour les mois d'août et de septembre 1939, à un sixième des quantités de farine vendues ou achetées du 1er juillet 1938 au 30 juillet 1939. Les quantités de farine vendues ou achetées depuis le 1er août 1939 sont imputées sur le sixième sus-mentionné. Si les ventes et les achats de farine dépassent ce sixième, l'excédent sera imputé sur les contingents des mois suivants. Les meuniers et les marchands de farine doivent livrer à l'armée les quantités de farine commandées par celle-ci. La farine sera livrée contre la remise d'une déclaration signée par le militaire faisant l'achat. Cette déclaration portera: la date, le nom du vendeur, le type et la quantité de farine achetée, ainsi que le nom, le grade et l'incorporation du militaire acheteur.

Les infractions aux dispositions de l'ordonnance et aux prescriptions de l'office de guerre pour l'alimentation et de l'administration des blés sont passibles d'une amende de 5000 fr. au plus. La négligence est également punissable.

Ces mesures ont été prises non que les réserves de blé ou de farine fussent insuffisantes, mais en vue de prévenir tout accaparement. Elles ont été conçues de telle manière que les quantités de farine dépassant le contingent prévu pour août et septembre seront imputées sur les contingents des mois suivants. Ainsi, les accapareurs ne tireront aucun profit de leurs achats.

Distribution de charbon restreinte

Par ordonnance du 30 août, entrant en vigueur le même jour à minuit, le département de l'économie publique a restreint la distribution du charbon. Les entreprises commerciales de cette branche sont tenues de déclarer à l'office de guerre pour l'industrie et le travail, les réserves de houille, briquettes de houille, coke et briquettes de lignite entreposées pour leur compte en Suisse le 31 août et destinées à la vente. Cette déclaration doit être mise à la poste d'ici au 4 septembre, à 18 heures au plus tard.

Les ventes de ces entreprises sont limitées. Elles ne devront pas s'étendre du 31 août au 31 octobre 1939, à plus du quart du stock existant, non compris les réserves obligatoires. Les livraisons aux clients seront proportionnées à leurs achats antérieurs. Les prix en vigueur ne devront pas être élevés. Des restrictions analogues s'appliquent aux importateurs de charbon, de coke et de briquettes, ainsi qu'aux usines à gaz qui produisent du coke en vue de la vente.

Les contrevenants sont passibles d'une amende de 5000 francs.

Les menaces de guerre favorisent les mariages en Angleterre

... C'est là une conséquence imprévue des événements actuels

Les « register offices » (ou bureaux de l'état civil anglais) sont littéralement assiégés depuis quarante-huit heures, surtout dans les grands centres urbains, par une foule de jeunes hommes et de jeunes filles désireux de s'épouser et venant demander la publication des bans nécessaires.

En moyenne, on constate quatre fois plus de demandes de ce genre qu'en temps normal.

La plupart des hommes sont des jeunes gens déjà mobilisés ou sur le point de l'être. Ils sont aussi bien « territoriaux » (ou miliciens), marins, qu'aviateurs.

— Nous avons été obligés de faire appel à du renfort de l'extérieur et de travailler en heures supplémentaires, a déclaré un haut fonctionnaire de la « Faculty Office » du « Sanctuaire » de Westminster, qui centralise pour l'église anglicane protestante d'Etat les demandes de mariage.

Vers le cataclysme

La conflagration est imminente

LE COUP DE THEATRE

La situation politique qui paraissait se détendre ces derniers jours, s'est subitement aggravée ce matin, de telle sorte qu'il ne reste plus aucun espoir pour sauver la paix... à moins d'un miracle.

On lira plus loin les très graves nouvelles que nous apporte la radio et on se rendra compte que tout paraît bien fini.

Le Reich a fait connaître officiellement ses revendications à l'égard de la Pologne. Rédigé en seize points, le document allemand ne marque aucun recul de la part de Berlin qui émet des prétentions inacceptables, à première vue par Varsovie.

Berlin dit qu'il attendait un émissaire polonais pour discuter les questions pendantes mais comme ce dernier n'est pas venu, le Reich considère que tout est rompu.

Hitler dit que les Allemands en Pologne sont l'objet d'une terreur sans nom et qu'il ne lui reste pas d'autres moyens que de répondre à la force par la force.

La mobilisation de l'armée allemande a été décrétée et on s'attend d'un moment à l'autre non à un ultimation mais à la guerre sans autre.

La réponse allemande aux contre-propositions britanniques

Le cabinet anglais s'est réuni mercredi à 11 h. 30 à Downing Street, pour étudier et examiner la réponse de M. Hitler à la communication britannique. Cette réponse a été communiquée aux hauts commissaires des Dominions, qui ont rendu visite, à 17 h., à sir Thomas Inskip, secrétaire d'Etat pour les Dominions. MM. Chamberlain et Halifax ont conféré quelque temps avant le conseil des ministres.

La réponse anglaise est remise à Berlin

Peu après minuit, jeudi, Sir Neville Henderson, ambassadeur de Grande-Bretagne, a remis à M. de Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, la réponse du gouvernement anglais à la communication qui lui fut adressée mercredi par le chancelier Hitler.

Devant la menace allemande la Pologne prend des mesures militaires

Un communiqué officiel de Varsovie dit que l'Allemagne a inauguré depuis plusieurs mois une politique agressive envers la Pologne. Une campagne de presse, des dénonciations menaçantes des hommes d'Etat et des dirigeants allemands, des provocations systématiques, des incidents de frontière, enfin une concentration toujours croissante des forces des armées mobilisées aux frontières polonaises, en sont la preuve évidente.

Tenant compte de ces faits, surtout après l'entrée des troupes allemandes en Slovaquie, le gouvernement polonais, après avoir pris des mesures antérieures, est obligé, aujourd'hui, de renforcer sa sécurité par les dispositions militaires défensives qu'exige la situation.

Les mesures militaires annoncées par ce communiqué officiel sont pratiquement de moindre importance que celles prises antérieurement.

Un conseil des ministres de la défense du Reich

Le Fuhrer a créé un conseil des ministres de la défense du Reich. Ce décret du chancelier signifie qu'il confie à ce conseil la concentration et la collaboration de toutes les forces nationales dans le domaine militaire, économique et financier. Il s'agit, dit-on, d'une mesure préventive en vue d'un cas critique.

Les membres permanents du conseil des ministres de la défense du Reich sont: le maréchal Gœring, le lieutenant d'Hitler, Hess, vice-président, le commissaire général de l'administration du Reich, le commissaire général de l'économie publique, le chef de la chancellerie du Reich et le commandant en chef de l'armée. Le président peut avoir recours à d'autres personnalités. Le conseil peut promulguer des ordonnances ayant force de loi.

M. Hitler est pressé et il a de grosses exigences

Selon le « Daily Express » M. Hitler a laissé entendre à la Grande-Bretagne qu'une solution était désormais urgente et qu'elle ne pourrait être renvoyée.

D'après le « News Chronicle » la Pologne a repoussé une exigence d'Hitler qui demandait que la Pologne envoie un délégué à Berlin, afin de discuter immédiatement le règlement des questions germano-polonaises. Hitler aurait déclaré à l'ambassadeur de Grande-Bretagne qu'en attendant l'arrivée du délégué polonais il préparerait la liste des objets devant figurer dans la discussion qui s'engagerait à Berlin. Si la question polonaise était liquidée, l'Allemagne serait prête à discuter avec la Grande-Bretagne sur des questions de grande importance. La réponse britannique a précisé qu'il va de soi que la Pologne ne saurait entrer en négociation que sur une base d'absolue égalité de droits et que toute conversation ou négociation directe aurait lieu en dehors de l'Allemagne, sur un territoire neutre. Il est vraisemblable que la Pologne ira encore plus loin et qu'elle demandera comme première condition à l'ouverture de pourparlers le retrait des troupes allemandes en Slovaquie, soit 400,000 hommes.

L'Allemagne attaque la Pologne

☛ Les troupes allemandes ont entièrement occupé la Ville libre de Dantzig.

Elles ont attaqué la Pologne et bombardé la ville de Cracovie.

Le chancelier prend ses ultimes dispositions

☛ M. Hitler a décidé de porter dès ce jour l'uniforme gris-vert, qu'il n'abandonnera qu'à la victoire. Il a nommé le maréchal Gœring pour son successeur, s'il venait à mourir. En cas de décès de ce dernier, c'est M. Rudolph Hess qui lui succèdera. Enfin, le Sénat pourvoira au remplacement de M. Hess s'il venait, lui aussi, à disparaître.

☛ Hitler annonce à ses troupes qu'il sera le premier à marcher à leur tête et recommande à chaque soldat de faire son devoir.

L'anxiété en Allemagne

On mande d'Amsterdam à l'Agence économique et financière:

On annonce d'Aix-la-Chapelle que la population allemande fait preuve de beaucoup d'inquiétude. Le correspondant du Telegraaf à Aix-la-Chapelle signale que dans plusieurs villes allemandes, la police a agi brutalement envers le public.

D'autre part, dans plusieurs localités allemandes, on aurait placardé au cours de la nuit de mardi à mercredi des textes injurieux pour Hitler.

Les deux groupes de l'armée italienne

On apprend qu'à la suite des décisions qui viennent d'être prises par le gouvernement italien, l'armée italienne métropolitaine est désormais divisée en deux groupes distincts: Un groupe d'armée est confié au prince héritier d'Italie; l'autre groupe est aux ordres du maréchal Graziani.

D'autre part, on annonce que le général Dall'Oglio, directeur du service technique, c'est-à-dire des communications et des approvisionnements, atteint par la limite d'âge, a été remplacé par le général Faragrossa.

Le prince du Piémont aura à ses ordres les armées commandées par les généraux Marinetto et Grossi, tandis que le maréchal Graziani aura à ses ordres les armées commandées par les généraux Ambrosi et Batisco.

La mesure qui a le plus frappé l'opinion italienne parmi ces bruits de mobilisation a été la division de l'armée en deux groupes.

Entre royalistes et fascistes

On apprend de source sûre, mais que nous publions sous toutes réserves la nouvelle d'un grave conflit survenu entre royalistes et fascistes dans une ville du Piémont. Il y aurait une centaine de morts.

Londres évacue trois millions d'habitants

Trois millions de personnes environ seront évacuées à partir de vendredi matin des différentes régions d'Angleterre et d'Ecosse considérées comme « dangereuse » et envoyées vers les régions « sûres » ou « de refuge ».

Ce chiffre, qui est celui que les calculs des services techniques des différents ministères ont permis de fixer, comprend les enfants des écoles, les enfants de moins de cinq ans, les vieillards, infirmes et aveugles, les femmes enceintes et les mères d'enfants en bas âge. Un million 300.000 personnes dont 650.000 enfants sont prévues pour l'évacuation de Londres.

La durée des opérations est évaluée à quatre jours pour Londres et à 24 heures pour la plupart des autres centres. Il se peut d'ailleurs que ces chiffres ne soient pas complètement atteints, les mesures d'évacuation n'ayant pas un caractère obligatoire.

Les Etats-Unis ont relâché les bateaux retenus

Après une inspection des paquebots retenus dans les ports américains, l'amirauté a autorisé leur départ. Il s'agit notamment du paquebot allemand « Bremen » et du paquebot français « Normandie ».

Le Saint Père et le pacte germano-russe

Sa Sainteté le Pape aurait reçu à Castelgandolfo, en audience privée, l'ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège, comte Pignatti Morano di Custozza, avec qui il a discuté du récent pacte germano-russe.

On a tout lieu de penser que l'ambassadeur a tenu à assurer le souverain pontife que la politique italienne en matière religieuse restait inchangée et que la lutte contre le communisme en Europe demeure un des objectifs de l'axe.

Après cet entretien, le pape a convoqué Mgr Borgoncini Duca, nonce apostolique auprès du gouvernement italien et lui a remis un document dans lequel Pie XII aurait consigné quelques avis personnels sur les dangers d'une propagande antireligieuse des soviets en Europe.

D'autre part, on annonce que Mgr Maglione a reçu jeudi, M. Charles Roux, ambassadeur de France près du St-Siège, ainsi que les ministres de Pologne et de Grande-Bretagne auprès du Vatican. Mgr Rotta, nonce apostolique de Hongrie, Mgr Cicognani, nonce apostolique aux Etats-Unis et Mgr Paolo Parella, nonce apostolique au Japon, qui se trouvaient à Rome ont reçu l'ordre de regagner immédiatement leur poste.

On croit savoir que ces nonces auraient eu un long entretien avec Mgr Maglione qui aurait quelque rapport avec une nouvelle tentative que le pape se proposerait de faire afin de sauvegarder la paix.

CONFÉDÉRATION

UN CAPORAL TUÉ PAR UN CAMION

En dessus de Bulle, le caporal Ernest Ruffieux, du bat. 165, qui rentrait en motocyclette à son cantonnement, est entré en collision avec un camion. Il fut tué sur le coup.

Le caporal Ruffieux, de Vaulruz, âgé de 28 ans, était marié et père d'un enfant.

XXme COMPTOIR SUISSE

Le Comité d'organisation du Comptoir Suisse communique:

1. Le Comptoir Suisse s'ouvrira à la date prévue du 9 septembre 1939.

2. Les installations sont prêtes et toutes mesures prises pour en assurer l'exploitation normale.

L'EXECUTION DE LEON NICOLE AU PARTI SOCIALISTE

Le Comité directeur du Parti socialiste suisse a adressé à la presse socialiste un communiqué annonçant qu'il présentera, à la prochaine séance du Comité central du Parti socialiste suisse, les deux propositions ci-après:

1. Exclusion immédiate de Léon Nicole du Parti socialiste suisse.

2. « Le Travail » et le « Droit du Peuple » ne seront plus reconnus comme journaux officiels du P. S. S., aussi longtemps que Léon Nicole le dirigera et influencera sa ligne politique.

A travers notre Canton

MOBILISATION DU Rgt INF. MONT. 6 ET GROUPE ART. MONT. 1

Ces unités de troupes seront mobilisées à Sion, samedi 2 septembre. Pour l'entrée en service de la région Champéry-Morgins voici l'horaire du train spécial:

Champéry	dép.	6 h. 00
Val d'Illiez	»	6 h. 15
Troistorrents	»	6 h. 30
Monthey CFF	arr.	7 h. 02

COURS DE REPETITION DU Rgt INF. MONT. 6

Le Régiment de mont. 6 mobilisera samedi 2 septembre.

Je rappelle:

1. Que chacun doit entrer en service avec des sous-vêtements chauds;

2. Que la chaussure basse et de couleur n'est pas admise;

3. Que l'appel se sonne à 9 heures précise sur les places de rassemblement d'unités;

4. Que chacun doit s'informer en arrivant à Sion du lieu de rassemblement;

5. Que le plus léger cas d'ivresse et le moindre manquement à la tenue seront punis de 20 jours d'arrêts de rigueur et de l'obligation de refaire le cours.

Le Régiment du Valais romand aura une entrée en service d'une dignité parfaite conforme à la gravité de l'heure et au sentiment de ferveur patriotique qui l'anime magnifiquement.

Le Cdt du Rgt:
Lt.-Colonel Giroud.

DES JOURNAUX HAUT-VALAISANS N'ONT PAS PU PARAITRE

Malgré les demandes de dispenses présentées au Département militaire, une partie du personnel des imprimeries du « Volksfreund » et des « Walliser Nachrichten », a été mobilisée pour la couverture des frontières. De ce fait, ces deux journaux n'ont pu paraître.

AU VAL D'ILLIEZ — La couverture-frontière

(Corr.). Bien inopportune cette mobilisation qui enlève d'arrache-pied tant de solides bras aux besognes quotidiennes, aux travaux agricoles surtout. Le moral est bon cependant: le citoyen a compris le Devoir et, devenu soldat, il s'y donne tout entier. L'arme au pied, le regard scrutant l'horizon, il symbolise l'Honneur.

Un jour a suffi à cette nombreuse troupe mobilisable pour atteindre sa place de rassemblement, recevoir le matériel de guerre et gagner les hauts parages de nos frontières.

En longue file, la colonne d'un pas lourd martèle le raidillon, sous le soleil qui cuit la peau où s'enfoncent les courroies. Mais, là-haut, transition brutale, les nuits sont fraîches. Je ne puis songer sans amertume, pour les avoir endurées, aux privations des premiers jours, à l'inconfort sur ces sommets que balayent les vents du nord, isolés de tous moyens d'approvisionnement.

L'obstacle n'est pas indomptable pour nos soldats et leur attitude vous glisse au cœur joie et confiance.

Puisse bientôt le cri de Paix franchir nos Alpes et rappeler dans leur foyer nos braves troupiers dont les baïonnettes se profilent en ce moment sur un horizon si inquiétant!

A. D.

« LES FILEUSES » A SIERRE

On nous communique de Sierre:

Malgré la gravité des événements actuels, le Comité d'organisation des spectacles des « Fileuses », le beau drame valaisan de Pierre Vallette, travaille d'arrache-pied à la mise au point de la série de représentations dont la première demeure fixée, pour l'instant, au samedi 16 septembre, à 14 h. 30. La location suit normalement son cours.

Disons encore qu'à la suite des membres du Comité de patronage publiée la semaine dernière dans ces colonnes s'ajoutent les noms de MM. Félix Mœschlin, président de la Sté des écrivains suisses et Jacques Chenevière.

ENCORE UNE FETE RENVOYEE

La fête de la Commémoration du 25me anniversaire de la mobilisation du groupe d'artillerie de montagne 1, prévue pour le dimanche 3 septembre 1939, à Sion, est renvoyée à une date ultérieure, étant donnée la tension internationale actuelle.

Le Comité d'organisation.

DES MUTATIONS CHEZ LES CAPUCINS

Le P. Arnold, de Lucerne va à Sion, comme lecteur.

Le P. Achille, de Stans, va à Sion.

Le P. Damien, de Fribourg, va à St-Maurice comme directeur du Scolasticat.

Le Frère Irénée, de Fribourg, va à St-Maurice, comme frère coadjuteur.

Le P. Ange, de St-Maurice, va à Bulle.

Le P. Albert, de St-Maurice, va à Bulle comme gardien.

Le Frère Marcel, de St-Maurice, va à Fribourg, comme jardinier.

Le P. Maxime, de Sion, va à Romont, comme gardien.

Le P. Julien, de Sion, va à St-Maurice, comme gardien.

Le P. Bénédict, de Sion, va à Zurich.

Le P. Jean-Berchmans, de Sion, va à Sursee.

Le Frère Pierre Canisires, de Sion, va à Fribourg, comme frère coadjuteur.

Le Frère Bruno, de Sion, va à Fribourg comme frère coadjuteur.

Le P. Rémy, du Landeron, va à Sion, comme gardien.

Le Frère Vital, du Landeron, va à Sion, comme portier.

DES YEUX ARTIFICIELS

Les habitants du canton du Valais qui portent des yeux artificiels pourront s'en faire confectionner très prochainement. Sur l'invitation de M. le Dr Broccard oculiste, le Dr Müller, de la maison F. Ad. Müller fils, sera de passage à l'Hôpital de Sierre, où il confectionnera des yeux artificiels en présence des patients. Il faut remarquer qu'il ne s'agira pas d'yeux faisant partie d'une collection préparée à l'avance, mais qu'ils seront adaptés exactement et pour chaque personne d'après la couleur, la forme et la grandeur de l'œil naturel. Cela vous donne l'assurance d'une ressemblance aussi parfaite que possible. Tant au point de vue de l'apparence que de la commodité, ces yeux artificiels sont les meilleurs qui puissent être offerts.

Montana-Station

Il nous a été donné, il y a quelques jours d'assister à l'hôtel Bellevue, à une ravissante soirée musicale et littéraire.

Le choeur mixte de Montana, après une kermesse des mieux réussies sous la direction du président de la chorale, Mr. Rey, avait convié les amateurs de musique à venir l'écouter dans la grande salle du Bellevue.

A l'ouverture du rideau, le spectateur fut charmé par l'ensemble des chanteurs, fort de 47 exécutants. En effet, tous les costumes nationaux du centre et du haut Valais, étaient représentés dans une harmonie de couleurs à la fois sobres et de bon goût dans leur variété. Ce qui faisait le charme de ce groupe, c'était de pouvoir admirer ces costumes traditionnels du pays, portés non point comme des travestis.

MARTIGNY — Le train tamponne un camion

Un train de la ligne Martigny-Orsières a tamponné, à un passage à niveau non gardé, un camion de la distillerie Morand, à Martigny, conduit par le chauffeur Jean Ebener, qui avait comme passagers plusieurs personnes. Il n'y a pas de blessures, mais les dégâts aux véhicules sont importants.

La gendarmerie a ouvert une enquête. Le mécanicien du train était M. Sturznegger, qui conduisait déjà le convoi lors de l'accident qui coûta la vie à MM. Morand et Moser.

ORSIERES — Un braconnier pincé

Le garde-chasse Luisier, d'Orsières, vient de pincer un braconnier notoire de Bourg-Saint-Pierre, qui déambulait dans le district franc avec un fusil. L'arme a été confisquée et contravention a été dressée contre le délinquant qui sera condamné à une amende sévère (minimum 400 francs).

SAXON — Tombé dans un torrent

Un père de famille, M. Emile Tornay, âgé de soixante ans, avait l'habitude, le soir, de se reposer sur le mur du pont du torrent qui traverse la localité.

Hier, dans la soirée, se trouvant dans cette position, il s'endormit. Pendant le sommeil, il vint s'abattre dans le lit du torrent qui se trouvait heureusement à sec. Personne ne put venir à son aide car personne ne l'avait vu tomber. Le malheureux avait perdu connaissance et ne put appeler au secours.

Ce n'est que le lendemain à la première heure que l'on constata sa disparition et qu'on se mit à sa recherche. Il fut trouvé dans une mare de sang. Il respirait encore. Son état est jugé très grave par le médecin qui le soigne.

ARDON — La fête de lutte

Organisée par la section locale de l'association fédérale de gymnastique, la fête de lutte a obtenu un plein succès à Ardon.

Le concours qui était divisé en cinq catégories permit aux lutteurs du canton tout entier de faire valoir leurs qualités.

Un cortège conduit par la fanfare la « Cécilia » parcourut les principales artères de la cité et se rendit à l'emplacement de fête.

Le jury présidé par M. Jean Huber, président de l'association valaisanne de gymnastique, jugea les joutes de manière impartiale.

Voici les principaux résultats de ces épreuves:

Poids lourds. — 1. Aloys Terrettaz, Saxon; 2. Albert Riquen, Ardon.

Poids mi-lourds. — 1. Darioly Raymond, Charrat; 2. Terrettaz Charles, Saxon; 3. Meichtry Edmond, Gampel.

Poids moyens. — 1. Vouillamoz Paul, Riddes; 2. Bertuzoz Célien, Saxon; 3. Perrier. Edmond, Saxon.

Poids légers. — 1. Darioly Fernand, Charrat; 2. Crittin Albert, Riddes; 3. Coppey Raymond, Monthey.

Poids plumes. — 1. Dondainaz Robert, Charrat; 2. Celletti René, Charrat; 3. Ducrot Louis, Charrat.

Chronique sédunoise

La Mobilisation générale

La mobilisation générale a été annoncée à Sion par un agent de police accompagné d'un tambour, à 14 h. 30.

A la Croix-Rouge, Section de Sion

Le Comité de la Croix-Rouge prie instamment toutes les personnes désireuses de lui prêter leur concours en cas de guerre, et qui ne se sont pas encore inscrites, de bien vouloir le faire au plus tôt à la pharmacie J. Darbellay ou auprès d'un des membres du Comité. Le Comité.

TAIRRAZ, Confiseur, Rue de Lausanne, **SION**

Les nouvelles mensongères

Tard dans la soirée de jeudi, une dame toute éplorée est venue à notre bureau se renseigner sur l'exactitude de l'affirmation d'une personne qui lui assurait que les troupes françaises avaient pénétré sur le territoire suisse...

Nous répétons à la population qu'il faut repousser avec énergie tous les « bobards » qui circulent. Ils sont autant mensongers que stupides et créent des alarmes inutiles.

Il faut attendre avec calme et courage les événements, faire confiance à nos autorités et signaler à la gendarmerie les colporteurs de nouvelles tendancieuses.

Contrôle des prix

Il est rappelé que les restrictions apportées au commerce de certaines denrées alimentaires n'autorisent point des majorations de prix.

Le public est invité à signaler à l'autorité communale tout abus constaté à ce sujet.

Aux Mayens de Sion

Assemblée renvoyée

L'assemblée générale de la Société de Développement, qui devait avoir lieu le 3 septembre est renvoyée à une date ultérieure.

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche, 3 septembre

A la cathédrale. — 5 h. ½, 6 h., 6 h. ½ et 7 h. ½ messes basses. 8 h. messe basse, sermon français, 8 h. ½ messe basse, sermon allemand. 10 h., grand'messe, sermon français. 11 h. ½ messe basse, sermon français.

Le soir. — 4 h. vêpres. 8 h. chapelet et bénédiction.

EGLISE REFORMEE

Paroisse de Sion

Dimanche 3 septembre

Sion: Culte à 9 h. 45.

Saxon: Culte à 16 heures.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 3 septembre: de QUAY.

GYMNASTIQUE

La journée des gymnastes à l'artistique est renvoyée

En raison de la gravité des événements et vue la mobilisation partielle de nos troupes, le Comité d'organisation de la 8me journée cantonale valaisanne des gymnastes à l'Artistique, d'entente avec le comité cantonal des gymnastes artistiques, a décidé le renvoi de la dite fête à une date ultérieure.

...Et le Tour d'Uvrier aussi

Le Tour d'Uvrier annoncé dans un journal du matin n'aura pas lieu.

SUZE

Apéritif fabriqué en SUISSE exclusivement avec des racines de gentianes fraîches du Jura.

DERNIÈRE HEURE

L'état de siège a été proclamé en France.

La Chambre des Lords a été convoquée pour une séance qui aura lieu ce soir.

Le Parlement français se réunira demain samedi.

Tout le café pour l'armée

Un communiqué officiel de Rome annonce que toutes les réserves de café doivent être destinées à l'armée. C'est ainsi que la vente et le débit du café seront interdits à partir du 1er septembre.

POUR VOTRE SATISFACTION !!...

Pris pur ou à l'eau, voire même mélangé vous spécifierez toujours: «**DIABLERETS**» sec, « **DIABLERETS** »-Siphon, « **DIABLERETS** »-Vermouth, « **DIABLERETS** »-Cassis, etc.

A nos abonnés et lecteurs

La mobilisation partielle de couverture de frontière nous a déjà privé d'une partie de notre personnel. La mobilisation générale va encore le réduire à sa plus simple expression. Malgré toutes les difficultés de l'heure présente, la « Feuille d'Avis » continuera à paraître régulièrement, cependant nous prions nos abonnés et lecteurs de nous excuser si les circonstances nous obligeaient parfois à réduire le format du journal, jusqu'au retour d'un temps plus calme.

Entretenez vos tombes
POUR L'ENTRETIEN DE VOS TOMBES
pour la saison ou l'année, adressez-vous à
Jules Wuest
HORTICULTEUR — Tél. 2.14.10 — SION

Monsieur et Madame Eugène **Constantin-Grand** et leurs enfants, Roger, Michel, Irène, Marcelle, Jacques, Guy et Thérèse, à Sion;

Monsieur et Madame René **Grand-Bruttin** buraliste à Nax;

Les enfants de **feu Emile Grand,** Marcel, Antoinette, Madeleine et Léon Grand, à Sion et Nax;

Mademoiselle **Joséphine Bovier,** à Turin, (France);

Monsieur **Laurent Grand** et ses enfants, à Nax;

Madame **Vve Baptiste Grand** et ses enfants à Nax et Vernayaz;

Les enfants de **feu Michel Constantin-Grand** à Grône et à Genève;

Monsieur et Madame **Vital Grand** et leurs enfants, à Nax et Grône;

Monsieur **Hyacinthe Bruttin-Boghi** et ses enfants à Nax et Grône;

Monsieur et Madame **Muhlematter-Boghi** à la Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame **Joseph Meyer-Boghi** et leurs enfants à Sierre et Montana;

Monsieur et Madame **Alfred Largey-Melly** et leurs enfants à Sion;

ainsi que les familles parentes et alliées, Bovier, Grand, Constantin, Melly, Solioz et Sartoretti, à Genève, Nax, Grône et Sion, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Madeleine GRAND
née BOVIER

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, tante et cousine, pieusement décédée à Nax dans sa 74me année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Nax, le samedi 2 septembre 1939, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur douloureuse épreuve, **Monsieur Edouard Pitteloud et sa famille, aux Agettes,** remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Mme Vve O. MARIETHOD
Représentant de A. MURITH S. A.
Pompes funèbres catholiques de Genève
Rue du Rhône **SION** Téléphone 435
Cercueils - Couronnes
ARTICLES FUNÉRAIRES
Démarches gratuites

Banque Populaire Valaisanne S. A.
SION
CAPITAL DE RÉSERVES Fr. 1,000,000.—
Dépôts - Prêts et toutes autres opérations de banque
LOCATION COFFRES-FORTS: Inscriptions prises dès ce jour
Etablissement soumis au contrôle fiduciaire.

PHILIBERT
sera sur la Planta samedi
avec le reste de ses chemises et de ses salopettes.
Je vous engage à en profiter. Au plaisir de vous voir.
PHILIBERT.

EN CAS DE **DÉCÈS**
ADRESSEZ VOUS DIRECTEMENT A
JULES PASSERINI POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES DE la VILLE DE SION
RUE DE ONTHEY - TEL. 2.13.62
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES FORMALITÉS
TRANSPORTS POUR TOUS PAYS

Pour vos imprimés
de n'importe quel genre, une bonne adresse
Imprimerie GESSLER à Sion -- Téléphone No 2.19.05

Horlogerie-Bijouterie Boillat
Rue du Rhône - SION **Réparat. soignées**

Poulettes 1939
A vendre de beaux lots de poussines de race commune, celle qui a donné les meilleurs résultats de ponte dans notre établissement.
Poulettes de 3 mois Fr. **3.-**; 4 mois **3,50;** 5 mois **4,50** et de 6 mois **5,50.**
Rabais par quantité.
PARC AVICOLE, SION

J'offre
Fromage bon marché
qualité Ia, par ½ kg.
Gruyère ou de montagne à fr. 1,10 à 1.30
Emmenthal 1,20 à 1.30
Fromage de l'Alpe (Sbrinz 1,20 à 1.40
Fromage de montagne, 4-5 kg. 1.20 à 1.25
Id. ½-3/4 gras —.90 à 1.—
½ gras —.80
maig et 1/4 gras 55 à 70 c.
J. Ackermann-Bücher, fromages et beurre, **Buochs** (Nidwald).

On demande
une jeune fille 15 à 16 ans pour aider au ménage. Téléphone 63 972. Adresse Mme Maëder, Corsaz 21, Montreux.

A LOUER
app. 4 ch., cuisine, conf. Maison Mce Antille, avenue gare, Sion.

A LOUER
appartement 3 ch., bains, cave et galetas. S'adresser chez Etienne Exquis, Sion.

FIANCÉS
toujours grand choix en
ALLIANCES
18 kt.
P. GASPOZ, Gd-Pont, SION

Caisse d'Epargne du Valais
(Contrôle officiel permanent) **société mutuelle**
PLACE DU MIDI - SION
Dépôts — Prêts
et toutes autres opérations de banque
aux conditions les plus favorables
Agences: Saxon, Monthey, Sierre
Représentants à Brigue, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Salvan, Vernayaz, Collonges, St-Maurice Vouvry.

Laine
de mouton et objets de laine tricotés sont pris en échange de fil de laine, étoffe et couvertures de laine. **F. Furrer-Reinhard Sissach** (Bâle Cpg).

Maison importante de produits chimiques et pharmaceutiques cherche
Représent. général
Offres écrites avec références sous chiffres P. 14,132 F., à **Publicitas, Fribourg.**

A LOUER
1 appartement bien ensoleillé, de 4 chambres, cave et galetas.
S'adresser au bureau du journal

On cherche
On cherche appartement de 4 chambres, avec confort.
Faire offre avec prix. Case postale 52167 Sion.

Conservatoire de musique
GENEVE
Fondation Bartholoni, 1835
les cours reprendront le 14 septembre
Les inscriptions sont reçues dès le 1er septembre. On peut aussi s'inscrire par lettre dès maintenant.
Examens d'admission, de promotion et arriérés les 12 et 13 septembre.
Pour renseignements et programme des cours, s'adresser au Secrétariat du Conservatoire, place Neuve Genève.

Yeux artificiels

Imitation parfaite des yeux naturels sont fabriqués pour nos clients.
F. Ad. Müller Söhne, Wiesbaden.
A SIERRE: Hôpital de Sierre, **le 13 septembre 1939**

Etude de Me Léon GRABER
Huissier judiciaire
29, rue du Rhône, à GENEVE
Vente volont. aux enchères publiques
pour cessation de commerce et transformation d'immeuble
Le lundi **4 septembre 1939,** dès 10 heures du matin avec reprise à 14 heures et jours suivants, à Genève, rue **Pradier No 12,** il sera procédé par le Ministère du soussigné, à la vente aux enchères publiques au comptant et tous prix, **de tous les biens mobiliers ayant jusqu'ici servi à l'exploitation de:**
L'HOTEL CENTRAL
comprenant notamment:
Meubles et objets divers garnissant 52 chambres à coucher complètes, un fort lot de **tables,** chaises, glaces, tableaux et pendules, **meubles de salles à manger, salons** et **fumoirs,** divans, **armoires à glace** et **meubles de bureau, pianos;**
Draps, taies, **nappes,** serviettes, linge de maison, **tapis,** chemins, **linoléums;**
Vaisselle, verrerie, **argenterie,** batterie et **ustensiles de cuisine** (cuivre);
Fourneaux à gaz, tables de cuisine, machines à laver et une quantité d'autres objets qu'il serait trop long d'énumérer dans la présente annonce.
Pour tous renseignements, prière de s'adresser au soussigné:
Léon GRABER, huissier judiciaire,
ou à Monsieur **Charles EXCOFFIER,** agent Immobilier 33, rue du Rhône, à Genève.

AVIS
Nous avisons notre honorable clientèle que nos dépôts resteront totalement fermés le samedi 2 septembre.
Pour les apports futurs, il y a lieu de s'entendre préalablement avec les maisons soussignées.
Cette mesure nous est dictée par suite de la mévente dans tous les fruits, provoquée tant par la situation internationale actuelle que par le fait que les fruits étrangers continuent à rentrer en Suisse à vil prix et en quantités illimités.
MAURICE GAY S. A., VARONE-FRUITS, S. MEYTAIN

Abonnez-vous à la "Feuille d'Avis du Valais"

Emissions de Sottens

Samedi 2 septembre

10.30 Emission commune. 12.00 Mélodies romantiques. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations de l'A. T. S. 12.40 Paul Godwin et son Orchestre. 12.55 Gramo-concert. 16.50 Les Championnats mondiaux de cyclisme sur route. 16.59 Signal horaire. 17.00 Concert. 18,00 Les cloches de la Cathédrale. 18.05 Les ondes enfantines. 18.35 Chansons pour petits et grands. 18.45 La navigation sur le lac de Neuchâtel. 18.55 Les petits bateaux qui vont sur l'eau. 19.00 Les artistes romands à l'Exposition nationale suisse. 19.10 Trois chansons, par la « Chanson Valaisanne ». 19.20 L'art de deviner tout sans se tromper. 19.30 Invitation à la valse, Weber. 19,40 Sur le balcon du samedi soir. 19.50 Informations. Cloches de notre pays (Trient). 20,00 L'Ephéméride Radio-Lausanne. 20.05 Echos de la vie romande. 20.30 Programme varié. 20.45 Chansons populaires suisses. 21.10 L'Invité de Pierre, (comédie). 21.40 Récital de chant. 21.55 Villes romandes. 22.20 Informations. 22.30 Musique de danse.

Dimanche 3 septembre

9.45 Culte protestant. 11.00 Concert par l'Orchestre Radio Suisse alémanique. 12.00 Le disque préféré de l'auditeur. 12.30 Informations. 12.40 Le disque préféré de l'auditeur. 14.00 L'industrie laitière au Comptoir suisse 1939. 15.45 Reportage de la deuxième mi-temps d'un match de football. 18.00 Causerie religieuse protestante. 18.20 Récital d'orgue. 18.40 La nostalgie de l'unité. 19.00 Carnaval de Vienne, Schumann. 19.20 Intermède. 19.25 Les cinq minutes de la solidarité. 19.30 Le dimanche sportif. 19.50 Informations. Cloches de notre pays. 20.00 L'Ephéméride Radio-Lausanne. 20.05 Les plus beaux contes du temps passé. 20.25 Le quart d'heure de la chanson. 20.40 La Suisse en trente minutes. 21.10 Fables de La Fontaine. 21.25 Concert-sérénade par l'Orchestre de la Suisse romande. 22.20 Informations.

Lundi 4 septembre

10.30 Emission à l'occasion de l'Exposition nationale. 12.00 Concert. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Concert. 18,00 La jeune femme et les temps modernes. 18.15 Jazz américain. 19.00 Romances par Tino Rossi. 19.15 Micro-Magazine. 19.50 informations de l'A. T. S. 20.00 Cloches de notre pays. 20.05 Concert par l'Orchestre de la Suisse romande .20.20 A l'enseigne du mois: septembre. 20.35 Suite du concert de l'Orchestre de la Suisse romande. 21.00 Emission pour les Suisses à l'étranger. 21.15 Emission commune pour les Suisses à l'étranger: Cycle de mélodies d'Unterwald. 22.00 Quelques disques. 22.20 Informations.

Chronique Musicale

Semaines musicales internationales de Lucerne

(Alexandre Kipnis et Albert Ferber)

Nul Festival mieux que celui de Lucerne ne nous a donné en si peu de temps une si grande variété.

Une étincelante soirée consacrée au « Bel Canto »....

Alexandre Kipnis, la célèbre basse russo-américaine, chantait accompagné par le jeune pianiste lucernois Albert Ferber, qui vit à Londres. Kipnis a l'extraordinaire chance de pouvoir chanter indifféremment en plusieurs langues. Il débuta par deux œuvres de Haendel « Where e'er you walk », extrait de « Semele » (en anglais) et « Si tra i ceppi » de Bérénice, chanté en italien. Il exécuta ensuite une des plus belles compositions de Robert Schumann, les célèbres « Dichterliebe » (de H. Heine, soit 16 chants). Qui n'a pas entendu Kipnis dans « Les amours du poète » ignore la vraie valeur, la grandeur du talent de l'interprète sans égal de « Boris Godounov ». En deuxième partie, il chanta 5 pièces de Brahms « Auf dem Kirchhof », « Sonntag », « Feldeinsamkeit », «Mein « Mädel hat einen Rosenmund » et « Vergebliches Ständchen ». Enfin, Kipnis interpréta quatre chants populaires russes où il est encore supérieur, nous faisant souvent songer au grand Chaliapine, dont il est un digne successeur. Il obtint un franc et légitime succès. surtout avec « Tilimbom » de Strawinsky. Il eut les honneurs du « bis » dont le titre m'échappe malheureusement.

Albert Ferber fut l'accompagnateur discret de Kipnis, et sut faire apprécier son jeu si sûr. Il exécuta en soliste, la sonate inachevée en do majeur de Schubert, les variations symphoniques, op. 13, de Schumann et, une œuvre curieuse de l'auteur de « la Mer » et de « Golliwogg's Cake Walk » intitulée « L'Ile joyeuse ».

Le jeune pianiste, qui interpréta tout le programme par cœur, prouva une fois de plus ses grandes qualités et le plus brillant avenir est promis à M. Ferber, qui portera bientôt l'emblème de la Suisse à travers le monde.

Mme Toscanini, la petite-fille de Wagner et de nombreuses autres personnalités assistaient à ce merveilleux récital.

(Le Requiem de Verdi)

(Corr.). C'est avec cette œuvre si belle et si singulière de l'auteur de « Aïda » que le festival de Lucerne a atteint son maximum.

En effet, il s'agissait là du plat de résistance que nous offrait la cité du bord du lac des Quatre-Cantons. Tout en étant profondément religieuse, mortuaire aussi, l'œuvre de Verdi s'apparente aussi au théâtre où il a pu donner toute la puissance de son expression. — « Requiem et Kyrie » sont les premiers fragments du Requiem, qui se poursuit par le « Dies Irae » où l'orchestre peut donner son entière force, puis c'est le « Domine Jesu », « Sanctus », « Agnus Dei », « Lux aeterna » et, enfin le « Libera me » que Verdi avait composé à la mort de Rossini pour être joué en son souvenir. Il ne le fut jamais, la messe funèbre que devait composer les plus grands maîtres italiens de l'époque n'ayant pas été donnée.

Moins funèbre, moins lugubre que la « Messe solennelle » de Beethoven (avec qui Verdi n'a aucun trait commun) le « Requiem » n'en est pas moins émouvant et grandiose. L'œuvre est plus chantante que celle de l'auteur de « Fidelio » et sa facilité de compréhension est plus grande, et plus directe, malgré que par sa qualité elle n'ait rien à envier à celle de Beethoven.

Pareille exécution ne pouvait pas souffrir une quelconque exécution, aussi s'est-on vraiment surpassé à Lucerne. Plus de 350 participants ont collaboré à la réalisation de ce grandiose programme. Depuis plusieurs mois les chœurs forts de plus de 250 exécutants recrutés parmi les meilleures voix de la ville travaillaient sous la direction du compositeur J. B. Hilber, qui a instruit cette masse chorale à la pleine satisfaction du Maestro.

Comme à l'accoutumée, l'orchestre se montra irréprochable et le Kapellmeister Adolphe Busch fut lui-même, ce qui est assez dire. Quant aux solistes, il s'agit là d'une véritable révélation pour la plupart des auditeurs. Il s'agissait de quatre noms presque inconnus chez nous (et pour cause) mais qui sont les plus célèbres solistes actuels.

Tous les quatre ils font partie du Métropolitan Opéra de New-York, où ils sont les têtes d'affiches, et il est impossible d'apprécier mieux l'un ou l'autre. Que ce soit Kerstin Thorborg, un mezzo-soprano à la voix chaude et ample, Jussi Björling, un ténor à la voix d'or, Zinka Milanov, soprano à la voix d'or ou Nicola Moscona, magnifique basse, ils furent vraiment irréprochables. Ce qu'il convient d'admirer en eux c'est l'aisance, la souplesse de leur voix, la facilité avec laquelle soprano et ténor donnaient les notes les plus hautes.

Avec Arturo Toscanini au pupitre, un orchestre et des chœurs si bien au point, et des solistes de cette valeur, on ne pouvait espérer plus grande satisfaction musicale.

Guy de Breuil.

◀ Bibliographie ▶

QUO VADIS, EUROPA?

« L'Illustré », du 31 août (No 35) offre un intérêt tout particulier du fait qu'il consacre 9 pages de photos aux dramatiques événements de la dernière semaine d'août: signature du pacte germano-russe, armements, mobilisations, figures de l'heure, etc. De leur côté, les femmes aimeront dans ce numéro les robes de promenade, diverses actualités féminines et une remarquable page sur l'habitation romande à l'Exposition nationale.

Nous exécutons tous genres d'imprimés

La mission de M. von Ribbentrop à Moscou

Voici le ministre du Reich qui a parachevé l'œuvre de l'union du national-socialisme avec le communisme russe. Il est photographié à bord de l'avion spécial, à Moscou, qui l'a ramené à Berlin avec sa suite.

A son départ, il a été congratulé par le commissaire-adjoint aux affaires étrangères soviétiques, M. Potemkine.

On sait que le fameux pacte de non-agression conclu entre l'URSS et l'Allemagne a provoqué une très grosse réaction dans tous les pays qui avaient encore conservé leur amitié au Reich et notamment le Japon.

Si donc l'action de M. von Ribbentrop a pu être considéré comme un chef-d'œuvre diplomatique elle a, par contre, très grandement desservi les intérêts moraux du Reich.

Billets de la LOTERIE ROMANDE

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

A L'EXPOSITION NATIONALE

Pour la Journée Valaisanne

(Suite et fin)

Abricots du Valais

Mais il ne faudrait pas oublier que pendant ce temps les abricots mûrissent en plaine et sur le coteau. Ils se dorent, ils se mettent du rouge aux lèvres, ils se poudrent de lumière. Bientôt, les échelles se hisseront contre les arbres, les paniers s'empliront de fruits merveilleux qui se répandront dans toutes les villes comme de magnifiques offrandes de la terre aux hommes.

Le char des légumes

Les jardins croulent sous les légumes. Les betteraves nous font penser aux prochaines boucheries qui inonderont de sang les ruelles villageoises. Les choux font la tête, durs comme des pierres. Et les courges plantureuses, bedonnantes et replètes prennent le chemin de la cave. Elles parfumeront ces boissons lénifiantes dont on gorge les vaches avant le vêlage.

Travail de la vigne (Grimentz)

Le travail en Plaine. Vous l'avez vue, la Vigne, l'exigeante Vigne, toujours menacée, toujours à réclamer des soins comme si l'on ne possédait qu'elle. Au printemps, tandis que le tambour bat dans les versannes de Sierre, vite, les Anniviards descendent, la pioche sur l'épaule et le fer chante dans la terre rocailleuse, et le chant des fifres éveillent les sèves sommeillantes.

Déménagement

Faut-il qu'on l'aime, la Vigne! Regardez-les descendre tous, pour la voir, pour la caresser, pour la prier de se mettre au travail et de faire du vin... Toute la famille, le père, la mère, la marmaille, derrière ce bon et fidèle serviteur qu'est le mulet, car le mulet est de toutes les peines et lui aussi demande à la vigne de se dépêcher.

Effeuilleuses de Nendaz

Et la Vigne se dépêche. Bientôt, les bourgeons s'engluent d'un liquide qui ressemble à du sirop. Puis le sarment se précise que l'on taille, que l'on émonde. Le sarment grandit comme un jet de lumière verte. Venez, les filles de Nendaz! Attachez-moi ces jeunes fous aux échalas, afin qu'on les trouve encore à l'automne, chargés de grappes, lourds de vin!

Les vendanges à Visterperminen

Bienheureuses Vendanges! Jours bénis entre tous les jours du Seigneur! Le pouce rompt avec souplesse les pédoncules fatigués et la grappe tombe dans la seille, lourde comme un cœur bien gonflé de sang... De la seille aux bossettes, et les bossettes sont hissées sur le bât, et le mulet chemine sur le sentier qui mène à la maison. Vendanges montagnardes (car il est d'autres) celles que vous verrez à Visperterminen, sur ce coteau rapide qui s'élève jusqu'à la forêt, et ce vin qui ne fut jamais baptisé s'appelle le Païen...

Les vendanges à Savièse

De Salquenen à Fully, le coteau chante la joie des vendanges. Les brantes vont et viennent, les chars grincent sous les fustes. Mais toujours et toujours ces petits convois: deux mulets, trois mulets qui montent au village, vers Savièze ou Eison, ces bossettes pleines de grappes et le vin d'or déjà dégoutte de chaque graine.

Groupe de sauvetage du Bouveret

Peut-être, avons-nous trop pensé à la terre... Peut-être avons-nous oublié cette eau qui roule de chaque vallée vers le fleuve et le fleuve s'épanouit en lac. Des hommes aussi vivent de l'eau, pêcheurs, bateliers... Cette pointe du pays qui est marquée en bleu sur les cartes ne doit pas être oubliée. Et voici comme un échantillon bienfaisant de notre marine...

Fanfare de Viège

De la musique encore et toujours! Voilà ce que réclame ce peuple pauvre pour oublier ses peines. La *fanfare de Viège* n'en est pas avare et c'est elle qui clora ce cortège costumé.

Sociétés Valaisannes des autres cantons

Pourtant, voici venir encore les enfants qui ont quitté la vallée, mais qui lui restent fidèles, ceux qui habitent Genève, Lausanne, et ceux qui habitent Berne, Bâle, Lucerne ou Zurich. Leur cœur, cependant, n'a pas changé et ce jour il fallait bien qu'ils se retrouvent, eux aussi, derrière le drapeau.

L'accord entre l'Allemagne et la Roumanie

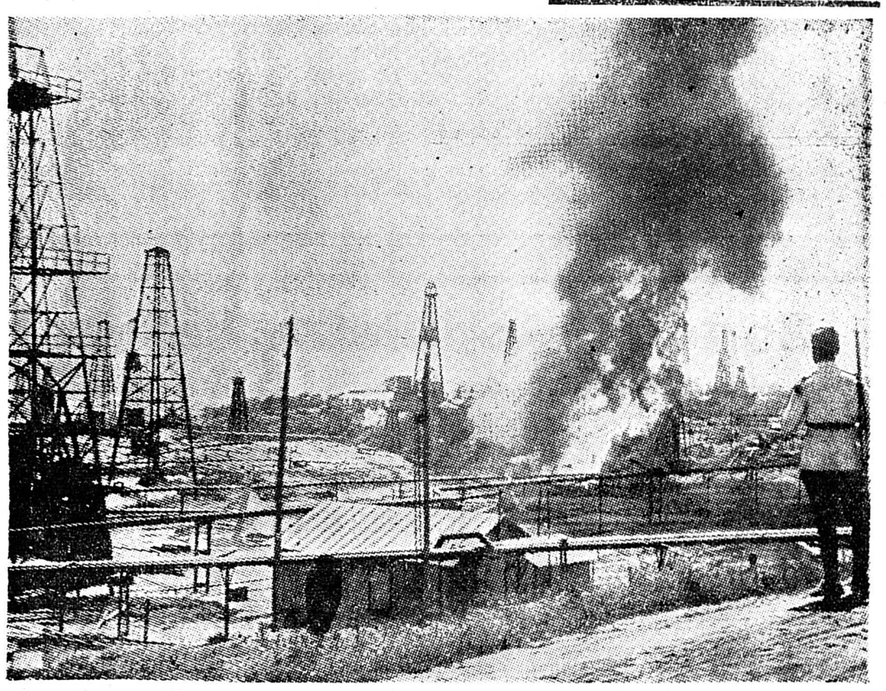

Voici une vue des puits de pétroles roumains de Moreni, au pied des montagnes de Transylvanie, qui fournissaient ce produit à l'Allemagne et que la Roumanie ne veut plus vendre que contre paiement comptant.

No 43

LE JOUEUR D'ECHECS

DE H. DUPUY-MAZUEL

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais

Sois beau joueur! Et, d'abord, Catherine savait, mais par qui? Et comment? C'est la première chose à connaître. Jamais tu n'as eu à jouer une partie aussi magnifique de périls et de difficultés. Ne sois plus le tuteur de Boleslas, mais seulement le sorcier de Riga, l'automaturge. Les automates, c'est à eux qu'il te faut faire appel; ce sont eux qui te sauveront une fois de plus!

Les cosaques emportaient l'appareil. J'étais seul à présent; je suivis, tête nue, ce cercueil grotesque dans lequel reposait un vivant.

Au moment de franchir la porte, Olgar s'est précipitée sur moi. J'avais repris machinalement, avec ma baguette d'ivoire, la marotte représentant l'Amour. Elle me l'a arrachée des mains:

— Donne-moi l'Amour, sorcier de mon âme. Je vais te donner une idée en échange. Tu regardes ton Turc avec les yeux d'un pope à qui on arrache un reliquaire. Si tu possèdes à l'intérieur une chose précieuse à laquelle tu tiennes, un coeur par exemple, remplace-le. Fais comme moi, car ma marotte doit aussi être fusillée.

Elle a enlevé la tête de l'Amour, l'a remplacée par un pompon arraché à l'une de ses manches, puis elle a posé la marotte toute droite sur une bergère et, à l'aide d'un pot de fleurs qu'elle lui a jeté, elle l'a abattue. Elle s'est mise à danser tout autour en pressant la tête qu'elle venait de sauver contre sa poitrine et elle m'a crié:

— Il faut le remplacer, sorcier, il faut le remplacer!

CHAPITRE XI

Sans date.— Onze heures du soir. Je suis assis devant la porte de chêne garnie de fer qui protège la salle basse dans laquelle ils ont enfermé l'appareil. A côté de moi, les cosaques de garde fument, jouent aux dés et chantent des airs tristes et lents. Dehors, la nuit pure et bleuie par la lune prête à la neige une douceur nouvelle. Je pense aux paroles d'Olga. Remplacer Boleslas? Oui, mais comment? Je me lève, je marche, je réfléchis. Ma promenade m'a mené à un carrefour de corridors pavés de dalles, ornés de colonnes aux chapiteaux grecs. Une forme humaine traverse un rai de lumière venu d'une fenêtre. Elle est mystérieuse et légère comme une apparition dans un château de légende. Il est vraiment des heures où je me demande si be rêve. Prodige! L'apparition est devant moi. Elle parle. C'est Sophie; ses traits sont bouleversés, la fièvre fait briller ses yeux.

— C'était lui, monsieur, c'était lui! Tout ce qui nous arrive vient de lui Derrière toutes ces horreurs, il y a sa main. Et la mort, pour s'emparer de Boleslas, a pris son visage. Le traître, l'inconnu, la clef de l'énigme, c'est lui!

Je la regardais. Je pensais que l'angoisse, parvenue à son plus heut degré, lui donnait le délire. Je lui demandai avec douceur:

— Lui? de qui donc parles-tu ainsi, ma pauvre enfant?

Les yeux secs et la voix tremblante, elle s'expliqua:

— C'était le major Nicolaïeff. Vous avez été sa dupe dans toute cette affaire.

Je pâlis:

— La dupe de...?

— Du major! Quand Boleslas l'a battu chez le roi de Pologne, à la faveur du même coup qui l'avait déjà mis échec et mat au palais de Riga, le major a senti Boleslas derrière le Turc. Il ne savait pas comment cela pouvait se faire, il ne s'expliquait pas par quel procédé le fugitif se trouvait dans un appareil que vous veniez d'ouvrir et de parcourir du haut en bas avec une bougie allumée. Mais il n'a plus quitté l'appareil des yeux. Quand les laquais l'ont emporté dans la salle qui lui était réservée, il les a suivis. Puis, quand ils se furent éloignés, il s'est approché, s'est hissé jusqu'à un œil de boeuf donnant sur le couloir où il se trouvait. Il a observé. D'abord, il n'a rien vu et il était sur le point de partir, mais Wanda est entrée à son tour pour changer de toilette. Il est resté alors, pour un autre motif abominable, car cet homme est pervers d'âme et de sens. Et, tout à coup, il a vu Wanda, que dis-je? il l'a entendue parler à l'automate. Il s'est cramponné des deux mains. Il a nettement distingué toutes les phrases encourageantes qu'elle prononçait. Boleslas lui a demandé de le laisser sortir quelques minutes de la machine; elle a hésité mais il suppliait. Alors, elle a ouvert, elle l'a aidé et Nicolaïeff, défaillant de l'effort fourni et de la joie éprouvée par sa découverte, s'est laissé glisser sur les dalles à moitié évanoui. La peur de voir Boleslas sauvé a ranimé son énergie. Il s'est précipité chez le roi.

Il pensait que le meilleur moyen de m'avoir était de tenir Boleslas. La révolte était à l'état latent dans tout le pays; les esprits surexcités n'attendaient qu'une occasion pour reprendre la lutte. S'il faisait arrêter le héros de Riga en plein Varsovie, il était certain de déchaîner un mouvement tel que le peuple délivrerait le partisan malgré les troupes russes en trop petit nombre, et qui sait? qu'il en ferait peut-être un roi! Il a eu peur. Il a bien pensé à le faire exécuter le soir-même, mais il s'est dit qu'il risquait d'en faire un martyr, que, d'ailleurs, l'Impératrice le voulait vivant, qu'autrefois elle avait tendrement aimé sa mère, la comtesse Vorowska... Alors il a pressé le roi de vous envoyer avec l'appareil à la Tsarine. Lui-même il partirait sur l'heure pour Saint-Pétersbourg. Il préviendrait Catherine. Il lui ferait valoir la délicatesse déférente, l'hommage de Stanislas. De toute façon, il pensait que le plus sage était de vous tromper, monsieur, de vous persuader que le roi désirait vous adresser à l'Impératrice, sous couleur de surprise galante. Le goût poussé qu'elle montre pour tout ce qui touche au merveilleux, aux sciences et au jeu des échecs, justifiait amplement cette pensée.

Il obtint, de plus, que le roi vous offrirait de l'or et le cordon de Saint-Stanislas: sûr moyen de vous éblouir et de vous maintenir en confiance. Il réclamerait aussi une escorte: et ce démon a demandé au roi qu'il désignât Serge pour commander cette escorte assuré que ce dernier trait effacerait l'ombre d'une crainte si vous en aviez eu la moindre. Le roi, sans soupçon, a approuvé, un peu étonné seulement de l'insistance du major à vouloir faire immédiatement garder l'appareil par des cosaques. Il a gardé avec une ombre de tristesse les soldats envahir son palais. Mais il a laissé faire: pouvait-il en être autrement?

Je l'écoutais les dents serrées, le cerveau bouillonnant. Je devais être pourpre, ma peau était brûlante. Je me voyais dupé, berné comme un Géronte par ce lourdaud, moi le baron de Kempelen, l'homme qui mystifiait à coup sûr, le sorcier de Riga, comme disait M. de Cagliostro. J'étais trompé et, dans quelques heures, Boleslas serait mort! Cela me parut si monstrueux que je doutai. Je lui demandai:

— Qui t'a dit cela?

Elle se mit à trembler.

— Un officier envoyé par lui. Le major est à Riga. Son lieutenant guettait notre arrivée. J'ai su par lui qu'ici le major était tout puissant et que, si je voulais le rejoindre et lui appartenir, Boleslas serait libre!

Je hurlai:

— Libre! Il t'a dit libre?

— Oui, mais moi...

Elle me regarda. Ses yeux bleus voilés de larmes étaient pleins de détresse. Son égoïsme inconscient se révoltait à l'idée de ce que le mien allait exiger. Je ne savais plus que dire, que faire, que décider. La face de brute du major, avec ses gros yeux fixes, sa moustache poissée d'alcool, ses cheveux gris, sa lèvre fendue d'un coup de sabre, se mit soudain à grimacer, sur le bord d'une lucarne. Je m'arrachai à cette hallucination. Mon coeur s'émut du sort de Sophie, mais derrière la porte de chêne, dans le Turc d'opéra-bouffe, il y avait Boleslas qui devait mourir avant que la lune eût pâli sous la lumière de l'aube. J'avais à choisir entre mes deux enfants. Je ne sais quel abominable conseil allait sortir de mes lèvres, abominable quel qu'il fût. (à suivre)